

rez). Dieu le Père lui a quelquefois parlé, le Saint-Esprit jamais, le Verbe très souvent, mais par son Humanité (*ibid.*).

6° A cinquante et un ans (vers 1566), elle termine le livre de sa *Vie*, et compose le *Chemin de la Perfection*. A la suite de ses ravissements, elle se sent étreinte par une peine très douloureuse, la soif de voir Dieu. « C'est l'état le plus ordinaire de mon âme... Les hautes communications [que je reçois] n'ont pas pour but de consoler l'âme, mais de lui montrer à combien juste titre elle s'afflige de se voir privée d'un bien qui enferme en soi tous les biens » (*Vie*, ch. xx). « Malgré soi on jette de grands cris... La vie est réellement alors en danger. Quoique cette extase de douleur et d'amour dure peu [dans son degré aigu], les os du corps en demeurent déboîtés. » (*Château*, 6, ch. xi).

7° A cinquante-sept ans (fin de 1572), elle est élevée au *mariage spirituel*. C'était quatorze ans après sa première extase, et dix avant sa mort. Elle mourut à soixante-sept ans (1582). Cinq ans auparavant elle avait composé le *Château intérieur*.

§ 2. — Détails descriptifs sur les paroles intérieures.

17. — Nous nous occuperons principalement des paroles *imaginatives*; je vais le faire d'après S^{te} Thérèse (*Vie*, ch. xxv, xxvi, xxvii; *Château*, 6, ch. iii, iv). Il s'agit uniquement des paroles qui sont vraies.

18. — 1° **A quels moments arrivent-elles?** C'est souvent en dehors de l'extase; et alors c'est fréquemment à l'improviste, quand on pense à tout autre chose. « Quelquefois c'est dans un temps où l'âme est si troublée et son entendement si distrait qu'elle ne pourrait former une seule pensée raisonnable » (*Vie*, ch. xxv).

De même, quand les paroles sont intellectuelles, il arrive « parfois que les puissances ne sont pas suspendues, ni les sens ravis, mais conservent parfaitement leurs opérations naturelles » (*Vie*, ch. xxvii).

« Quand l'âme a des *visions*, ou entend des *paroles* divines pendant qu'elle est ravie, ce n'est jamais quand le ravissement est à son plus haut degré... les puissances sont alors absorbées dans leur

divin objet... C'est seulement dans la seconde période de l'extase » (*Vie*, ch. xxv).

19. — 2° **Netteté.** Les paroles intérieures « sont parfaitement distinctes, ... l'âme les entend d'une manière *beaucoup plus claire* que si elles lui arrivaient par les sens » (*Vie*, ch. xxv). « Les paroles intérieures sont prononcées par une voix si *claire* qu'on ne perd pas une syllabe de ce qui est dit » (*ibid.*).

Le plus souvent, au contraire, les paroles imitées par l'imagination sont indécises, sans consistance; la phrase hésite, ne s'achève pas.

20. — 3° **Énergie.** Elles « s'imposent et domptent toute résistance, elles forcent à écouter. Étant souverainement indépendantes de notre vouloir, elles obtiennent de notre entendement une attention parfaite à tout ce que Dieu veut dire... La crainte d'être trompée m'a fait résister près de deux ans [à 42 et 43 ans] à ces paroles intérieures; et maintenant encore j'essaie de temps en temps de résister, mais sans grand succès » (*Vie*, ch. xxv). « L'âme est à peu près comme une personne d'une ouïe excellente, à qui on parlerait de *très près* et à *haute voix* sans lui permettre de se boucher les oreilles. Bon gré, mal gré, il faudrait qu'elle entendit » (*Vie*, ch. xxvii). « Mais, diront peut-être ceux que Notre-Seigneur ne conduit pas par ce chemin, ces âmes ne pourraient-elles pas, pour éviter tout péril, ne pas écouter ces paroles? et si elles sont intérieures, en détourner leur pensée de telle sorte qu'elles ne les entendraient pas? — Non, cela ne leur est point possible » (*Château*, 6, ch. iii).

21. — 4° **Certitude.** « Au moment où l'âme entend ces paroles, quelques efforts que fasse le démon pour lui donner de la peine ou la décourager, et quoi que son imagination lui représente, elle demeure ferme dans la créance que Dieu en est l'auteur, principalement quand ces paroles regardent son service et le bien des âmes, et qu'il paraît difficile que les choses réussissent (*Château*, 6, ch. iii).

C'est plus tard seulement que les doutes peuvent survenir (*Vie*, ch. xxv).

22. — 5° **Quels sentiments** produisent ces paroles. « Elles laissent dans l'âme une grande tranquillité [du moins après le premier moment], dans un paisible et pieux recueillement, et toujours prête à louer Dieu... Lorsque les paroles viennent de

l'imagination, elles ne donnent... ni cette paix, ni cette joie intérieure... Quant à celles qui viennent du démon,... elles ne peuvent laisser dans l'âme la paix et la lumière; elles la remplissent au contraire d'inquiétude et de trouble » (*Château*, 6, ch. III). « L'âme demeure dans une désolante sécheresse... On ne sait d'où vient l'inquiétude qu'on ressent » (*Vie*, ch. XXV).

23. — 6° Majesté de ces paroles. « On sent qu'elles viennent d'une personne très sainte, très savante, de très grande autorité... Elles sont parfois accompagnées de tant de majesté que, sans considérer de qui elles procèdent, nous ne pouvons faire autrement que de trembler, quand elles nous reprennent de nos fautes, et de fondre d'amour, quand elles nous témoignent de l'amour » (*Vie*, ch. XXV).

24. — 7° Science instantanée. « Quand c'est Dieu qui parle, sa parole nous instruit en un instant, et nous fait comprendre des choses que nous ne pourrions coordonner en un mois » (*Vie*, ch. XXV) (1).

25. — 8° Effets sur la conduite. Il y a un cas où ils sont très évidents; c'est lorsque les paroles divines conseillent ou ordonnent une *disposition intérieure*; par exemple, si elles disent d'être en paix, ou de réformer tel défaut, elles produisent *soudain* ce changement dans l'âme. « Elles sont paroles et œuvres tout ensemble » (*Vie*, ch. XXV), comme la parole qui a créé le monde.

S^{te} Thérèse dit que c'est là la marque la plus évidente, la plus certaine qu'une parole vient de Dieu. Au contraire, « les paroles qui viennent de l'entendement ne produisent aucun effet » (*Vie*, ch. XXV; *Château*, 6, ch. III).

Les paroles de ce genre pourraient être appelées *agissantes*. S^t Jean de la Croix leur donne le nom de *substantielles*, ce qui n'indique pas clairement leur rôle (*Montée*, I, II, ch. XXXI). « L'âme, dit-il, n'a qu'à les accepter sans travailler à les accomplir. » Il ajoute que ni l'entendement, ni le démon ne peuvent imiter cette action (*ibid.*). Cela se comprend, puisque le démon ne peut chercher à produire une vraie transformation de la volonté, dans le

(1) Le même fait est signalé pour S^{te} Brigitte, par un de ses secrétaires (*Prologue* d'Alphonse, c. IV). Il assure qu'elle reçut d'une manière instantanée tout le cinquième livre de ses révélations, et la règle de son ordre, laquelle forme quarante colonnes in-folio (Édition de Rome, 1623). — S^{te} Hildegarde dit que ce qu'elle apprenait sur les choses humaines lui était toujours donné, « comme en un instant » (Édition Migne, col. 18, A).

sens du bien; et que l'entendement ne peut le faire sans des considérations préparatoires.

Le saint dit qu'il y a, au contraire, des cas où les paroles, quoique divines et « portant à effectuer promptement ce qui est prescrit » ont « peu d'efficacité » sur la volonté (*ibid.*, ch. XXX), ce qui, sans doute, veut dire que cette efficacité dépend de notre libre arbitre, et que celui-ci peut résister (1). Il donne comme exemple l'ordre divin que reçut Moïse d'aller parler à Pharaon. Moïse irrita Dieu par sa résistance.

De ce nombre, sont d'habitude les paroles destinées surtout à éclairer l'esprit, comme les avertissements prophétiques ou même les ordres donnés pour une œuvre extérieure.

26. — 9° Souvenir persistant. « Une marque à laquelle on reconnaît les paroles de Dieu, c'est qu'elles demeurent très longtemps gravées dans la mémoire, et que même *quelques-unes* ne s'en effacent jamais » (*Château*, 6, ch. III).

« Si parfois, avec le temps, on oublie quelque détail des paroles divines, du moins on n'en perd pas totalement le souvenir, à moins qu'il ne se soit écoulé un intervalle fort considérable ou qu'il s'agisse de paroles de tendresse ou d'instruction; car pour celles qui renferment une prophétie, je ne crois pas qu'elles puissent s'oublier » (*Vie*, ch. XXV).

§ 3. — Détails sur les visions, surtout sur les imaginatives.

27. — Je parlerai de celles de Notre-Seigneur, d'après S^{te} Thérèse (*Château*, 6, ch. VIII, IX; *Vie*, ch. XXVIII et suivants). Nous supposons qu'il s'agit de visions vraiment divines.

28. — 1° Leur objet. « Lorsque Notre-Seigneur veut donner à une âme un gage tout particulier de son amour, il lui fait voir clairement sa très sainte humanité, en se montrant à elle *de la manière qu'il veut*, ou tel qu'il était quand il vivait en ce monde, ou tel qu'il apparaissait après sa résurrection » (*Château*, 6, ch. IX).

29. — 2° A quels moments arrivent-elles? Parfois c'est en dehors de l'extase, et alors elles sont inattendues : « Lorsque

(1) Il leur donne le nom de paroles *formelles*, mot qui ne laisse nullement deviner la qualité qu'il leur attribue par définition, d'être peu agissantes.

l'imagination, elles ne donnent... ni cette paix, ni cette joie intérieure... Quant à celles qui viennent du démon, ... elles ne peuvent laisser dans l'âme la paix et la lumière; elles la remplissent au contraire d'inquiétude et de trouble » (*Château*, 6, ch. III). « L'âme demeure dans une désolante sécheresse... On ne sait d'où vient l'inquiétude qu'on ressent » (*Vie*, ch. xxv).

23. — 6° **Majesté** de ces paroles. « On sent qu'elles viennent d'une personne très sainte, très savante, de très grande autorité... Elles sont parfois accompagnées de tant de majesté que, sans considérer de qui elles procèdent, nous ne pouvons faire autrement que de trembler, quand elles nous reprennent de nos fautes, et de fondre d'amour, quand elles nous témoignent de l'amour » (*Vie*, ch. xxv).

24. — 7° **Science instantanée**. « Quand c'est Dieu qui parle, sa parole nous instruit en un instant, et nous fait comprendre des choses que nous ne pourrions coordonner en un mois » (*Vie*, ch. xxv) (1).

25. — 8° **Effets sur la conduite**. Il y a un cas où ils sont très évidents; c'est lorsque les paroles divines conseillent ou ordonnent une *disposition intérieure*; par exemple, si elles disent d'être en paix, ou de réformer tel défaut, elles produisent *soudain* ce changement dans l'âme. « Elles sont paroles et œuvres tout ensemble » (*Vie*, ch. xxv), comme la parole qui a créé le monde.

S^{te} Thérèse dit que c'est là la marque la plus évidente, la plus certaine qu'une parole vient de Dieu. Au contraire, « les paroles qui viennent de l'entendement ne produisent aucun effet » (*Vie*, ch. xxv; *Château*, 6, ch. III).

Les paroles de ce genre pourraient être appelées *agissantes*. S^t Jean de la Croix leur donne le nom de *substantielles*, ce qui n'indique pas clairement leur rôle (*Montée*, I, II, ch. xxxi). « L'âme, dit-il, n'a qu'à les accepter sans travailler à les accomplir. » Il ajoute que ni l'entendement, ni le démon ne peuvent imiter cette action (*ibid.*). Cela se comprend, puisque le démon ne peut chercher à produire une vraie transformation de la volonté, dans le

(1) Le même fait est signalé pour S^{te} Brigitte, par un de ses secrétaires (*Prologue* d'Alphonse, c. IV). Il assure qu'elle reçut d'une manière instantanée tout le cinquième livre de ses révélations, et la règle de son ordre, laquelle forme quarante colonnes in-folio (Édition de Rome, 1628). — S^{te} Hildegarde dit que ce qu'elle apprenait sur les choses humaines lui était toujours donné, « comme en un instant » (Édition Migne, col. 18, A).

sens du bien; et que l'entendement ne peut le faire sans des considérations préparatoires.

Le saint dit qu'il y a, au contraire, des cas où les paroles, quoique divines et « portant à effectuer promptement ce qui est prescrit » ont « peu d'efficacité » sur la volonté (*ibid.*, ch. xxx), ce qui, sans doute, veut dire que cette efficacité dépend de notre libre arbitre, et que celui-ci peut résister (1). Il donne comme exemple l'ordre divin que reçut Moïse d'aller parler à Pharaon. Moïse irrita Dieu par sa résistance.

De ce nombre, sont d'habitude les paroles destinées surtout à éclairer l'esprit, comme les avertissements prophétiques ou même les ordres donnés pour une œuvre extérieure.

26. — 9° **Souvenir persistant**. « Une marque à laquelle on reconnaît les paroles de Dieu, c'est qu'elles demeurent très longtemps gravées dans la mémoire, et que même *quelques-unes* ne s'en effacent jamais » (*Château*, 6, ch. III).

« Si parfois, avec le temps, on oublie quelque détail des paroles divines, du moins on n'en perd pas totalement le souvenir, à moins qu'il ne se soit écoulé un intervalle fort considérable ou qu'il s'agisse de paroles de tendresse ou d'instruction; car pour celles qui renferment une prophétie, je ne crois pas qu'elles puissent s'oublier » (*Vie*, ch. xxv).

§ 3. — Détails sur les visions, surtout sur les imaginatives.

27. — Je parlerai de celles de Notre-Seigneur, d'après S^{te} Thérèse (*Château*, 6, ch. VIII, IX; *Vie*, ch. xxviii et suivants). Nous supposons qu'il s'agit de visions vraiment divines.

28. — 1° **Leur objet**. « Lorsque Notre-Seigneur veut donner à une âme un gage tout particulier de son amour, il lui fait voir clairement sa très sainte humanité, en se montrant à elle *de la manière qu'il veut*, ou tel qu'il était quand il vivait en ce monde. ou tel qu'il apparaissait après sa résurrection » (*Château*, 6, ch. IX).

29. — 2° **A quels moments arrivent-elles?** Parfois c'est en dehors de l'extase, et alors elles sont inattendues : « Lorsque

(1) Il leur donne le nom de paroles *formelles*, mot qui ne laisse nullement deviner la qualité qu'il leur attribue par définition, d'être peu agissantes.

l'âme ne pense à rien moins qu'à voir quelque chose d'extraordinaire, cet adorable Maître se présente à elle tout d'un coup, et remue tous ses sens et ses puissances » (*Château*, 6, ch. IX).

D'autres fois, la vision imaginative arrive pendant l'extase ou même elle la provoque : « La vision où Dieu se montre à nous sans image est plus élevée... Mais ces deux visions viennent presque toujours ensemble. Ainsi, par la vision imaginative, on voit des yeux de l'âme l'excellence, la beauté et la gloire de la très sainte humanité de Notre-Seigneur; et par la vision intellectuelle, on voit en lui le Dieu qui peut tout, ordonne tout, remplit tout de son amour » (*Vie*, ch. XXVIII).

Parfois « cette vision imaginative agit avec une force telle, qu'aucune âme ne pourrait la soutenir, si Dieu ne la fortifiait par un secours très surnaturel, en la faisant entrer dans le ravissement et l'extase. Car alors la vision de cette divine présence se perd dans la jouissance » (*Vie*, ch. XXVIII).

30. — Si la vision imaginative arrive quand on n'est pas en extase, **produit-elle** toujours l'extase? Non; et il n'y a aucune nécessité qu'une chose entraîne l'autre. Car S^t Jean de la Croix dit que ces visions ont « une splendeur incomparable » et que « l'absence ou la présence des objets [matériels] ne change rien à cette communication » (*Montée*, l. II, ch. XXIV). Il doit en être ainsi surtout quand l'apparition ne dure qu'un instant (**33**). S^{te} Thérèse se contente de dire en parlant des visions imaginatives de Notre-Seigneur que l'extase survient « presque toujours » (Voir la citation, **29**).

S^t Thomas semble dire, au contraire, que toujours il y a nécessairement une certaine aliénation d'un des sens, celui de la vue. Sans quoi, dit-il, « on confondrait l'objet de la vision avec les corps » situés dans la même direction (2, 2, q. 173, a. 3, c.). Mais on peut répondre que, pour empêcher cet inconvénient, il suffit qu'on ait les yeux fermés. Comme le saint docteur n'a pu manquer de prévoir une réponse aussi simple, il faut croire qu'il n'a pas pris ici le mot *aliénation* avec sa signification stricte, d'impuissance de l'organe de la vue, mais qu'il l'a étendue à n'importe quel empêchement d'agir venant d'une cause extérieure.

Or, même si les yeux sont ouverts, Dieu a deux moyens très simples d'empêcher le mélange fâcheux des deux impressions différentes. Le premier consiste à faire que la vision soit brillante.

Elle éclipsera alors les sensations rivales, de même que, pendant le jour, l'éclat du soleil empêche de voir les étoiles, dont cependant notre œil reçoit les rayons. De même encore une lampe éclairant vivement notre visage nous empêche de distinguer les objets d'une chambre à demi obscure. On peut concevoir qu'il en soit ainsi dans la lutte entre deux images visuelles, l'une interne, l'autre externe.

Il y a un second moyen. Quand je fixe un objet voisin, même transparent, ceux qui se trouvent au delà ou en deçà ne m'apparaissent plus que comme une masse confuse, qui détourne à peine mon attention. Cela provient de ce qu'on appelle l'adaptation des yeux aux distances (par convergence des axes optiques, et changement de courbure des deux lentilles). Pendant une vision, les yeux peuvent donc, par changement d'adaptation, se délivrer des vues distinctes qui les gêneraient, et comme cette manœuvre leur est habituelle, il est à croire qu'ils la feront instinctivement et subitement. Dieu n'aura ainsi à suspendre aucune loi de la nature.

31. — Inversement, quand une vision imaginative produit l'aliénation des sens, cet état renferme-t-il toujours de l'union mystique **en sus de la vision**? C'est une question que les auteurs ne se sont jamais posée, et que ne résolvent pas les récits des vies de saints.

Cette question revient encore à celle-ci : Les extases surnaturelles sont-elles toujours du type décrit au chapitre XVII, c'est-à-dire ayant comme fond l'union mystique? Nous l'ignorons.

32. — 3^e **Réalité** des visions imaginatives. « En certaines circonstances ce que je voyais ne me semblait être qu'une image; mais *en beaucoup d'autres*, il m'était évident que c'était Jésus-Christ *lui-même*. Cela dépendait du degré de clarté dans lequel il daignait se montrer à moi. Quelquefois, quand cette clarté était moins vive, il me semblait que ce que je voyais n'était qu'une image, mais une image très différente des portraits les plus achevés... Cette image était vivante et non pas morte; c'était Jésus-Christ même, *vivant*, qui se faisait reconnaître comme *Dieu et homme* tout ensemble..., tel qu'il était après sa résurrection... Le plus souvent cela arrive de la sorte après la communion, moment où d'ailleurs la foi nous assure qu'il est présent » (*Vie*, ch. XXVIII).

33. — 4^e **Durée**. D'après S^{te} Thérèse, « elles passent avec la

rapidité de l'éclair » (*Château*, 6, ch. IX, et 1^{re} lettre au P. Rodrigue Alvarez).

« Si l'âme est capable de *considérer longtemps* Notre-Seigneur, je ne crois pas que ce soit une vision, mais plutôt l'effet d'un grand effort d'imagination (*Château*, 6, ch. IX).

« Dieu montre cette lumière si soudainement que si, pour la voir, il fallait seulement ouvrir les yeux, on n'en aurait pas le loisir. Mais il n'importe pas qu'ils soient ouverts ou fermés » (*Vie*, ch. XXVIII).

S^t Jean de la Croix parle de même des visions imaginatives : « Figurez-vous une porte qui s'ouvre devant vous, et laisse passer de temps en temps un *brillant éclair* qui, au sein d'une nuit sombre, illumine soudain les objets, et les fait apparaître comme en plein jour; puis disparaissant aussitôt, les fait rentrer dans l'obscurité, laissant leurs formes et leurs images gravées dans l'imagination » (*Montée*, I, II, ch. XXIV).

Toutefois on peut se demander si cette rapidité est une loi générale. Car les vies de saints signalent rarement cette circonstance et, au contraire, semblent souvent décrire des entrevues prolongées. De plus, dans les visions qui retracent aux extatiques le tableau des faits historiques, tels que la Passion, il est certain que la scène se déroule pendant longtemps.

Dans la vie de la sœur Gojuz, visitandine du XVII^e siècle, il est dit qu'elle eut une vision de l'humanité de Notre-Seigneur, qui dura trois ans de suite. Il marchait à côté d'elle. Pourtant cette vision ne fut pas extérieure, car on nous dit qu'elle s'adressait à « l'œil de l'âme ». Elle semble imaginative et non intellectuelle, car elle faisait voir « des traits de la plus rare beauté », et des vêtements qui n'avaient point « nos couleurs d'ici-bas. Le soleil le plus dégagé de nuages paraissait obscur auprès de la lumière qui environne mon Jésus » (*Vie*, par la Mère de Provane, part. II, ch. VIII).

34. — « Les visions **intellectuelles** [de Notre-Seigneur], au lieu de passer promptement comme les imaginatives [ou comme la plupart d'entre elles], durent plusieurs jours et quelquefois plus d'un an... Le bonheur d'être continuellement dans la compagnie du divin Maître ajoute une extrême tendresse à l'amour qu'on avait pour lui... Notre-Seigneur, qui alors est auprès de l'âme, la rend sans cesse attentive à sa présence » (*Château*, 6, ch. VIII).

35. — 5^o Il y a **divers degrés de netteté**, et si la vision est obscure nous ne pouvons la rendre plus parfaite. « Nous contemplons cette vision lorsqu'il plaît au Seigneur de nous la présenter, *dans la manière* et durant le temps *qu'il veut*. Nous n'y pouvons rien retrancher ni rien ajouter. Nous n'avons aucun moyen pour cela. Quoi que nous fassions pour la voir ou ne la point voir, tout est inutile. Il suffit même que nous voulions regarder quelque chose en particulier, pour voir disparaître Jésus-Christ... J'aurais eu le plus ardent désir de remarquer la couleur et la grandeur de ses yeux pour pouvoir en parler. Jamais je n'ai mérité une telle grâce. Tous mes efforts n'ont servi qu'à faire disparaître entièrement la vision (*Vie*, ch. XXIX).

Dans les visions imaginatives, « il n'est pas plus possible à l'âme de *fixer* Notre-Seigneur que de regarder le soleil » (*Château*, 6, ch. IX).

De même les visions intellectuelles peuvent être claires, ou en partie obscures. S^{te} Thérèse ne parle que des premières. « Notre-Seigneur, dit-elle, se montre présent à l'âme par une connaissance plus claire que le soleil (*Vie*, ch. XXVII). Alvarez de Paz signale l'espèce obscure (Voir aux citations, 49).

36. — 6^o **Certitude.** « L'âme garde *pendant quelque temps* une telle certitude que cette vision vient de Dieu, que, quoi qu'on puisse lui dire le contraire, on ne saurait lui faire appréhender d'être trompée. Si le confesseur lui dit ensuite que Dieu a peut-être permis qu'en punition de ses péchés, elle ait été trompée par le démon, elle pourra bien d'abord en être un peu ébranlée. Mais, de même que, dans les tentations contre la foi, l'âme s'affermirait d'autant plus qu'elle a été plus combattue, de même ici elle s'affermirait, ayant la certitude que l'esprit ennemi ne saurait lui procurer les avantages qu'elle tire de ces heureuses visites. *Son pouvoir sur l'intérieur de l'âme ne va pas jusque-là*; il ne va qu'à lui représenter quelques images, qui n'ont ni la *vérité*, ni la *majesté*, ni les *effets* qui se rencontrent dans les visions qui viennent de Dieu » (*Château*, 6, ch. IX).

37. — 7^o **Quels sentiments** produisent ces visions. Le divin Maître, « après avoir agité l'âme de trouble et de crainte, la fait jouir d'une heureuse paix. De même que lorsque S^t Paul fut renversé sur la route, il y eut en l'air une violente tempête, de même il se fait un grand mouvement dans le fond de l'âme, qui est

comme un monde intérieur; mais un moment après, comme je l'ai dit, tout est dans un calme divin » (*ibid.*).

« Lorsque cet adorable Maître accorde cette faveur à une âme, elle tombe presque toujours en extase, parce que sa bassesse ne peut soutenir une vue qui inspire tant d'effroi. Sans doute elle se trouve en face de la beauté souveraine, et goûte, en la contemplant, un ineffable plaisir. Ni l'imagination en mille années, ni l'entendement avec tous ses efforts ne sauraient nous donner une idée de cette beauté et de ce plaisir, et toutefois l'âme est saisie d'une sainte terreur en présence de la majesté de son Dieu » (*ibid.*).

S^t Jean de la Croix : « Les effets que produisent les visions [imaginatives] sont la paix, la lumière, une joie presque comparable à celle de la gloire, la pureté et les suavités de l'amour, l'humilité et une élévation de l'esprit vers Dieu, plus ou moins intense, selon le bon plaisir du Distributeur de toutes grâces, et la capacité de l'âme qui les reçoit... Les visions qui viennent du démon ont des effets tous différents : loin d'être accompagnées d'une humilité douce et paisible, et d'un véritable amour divin, elles engendrent la sécheresse de l'esprit dans les rapports avec Dieu... Leur souvenir est sec et aride, incapable de produire les fruits d'humilité et de charité qui résultent des véritables visions » (*Montée*, I, II, ch. xxiv).

38. — 8° *Observation des convenances.* « Jamais, dans ces choses surnaturelles, il n'y a eu rien qui ne fût totalement pur et chaste; et il semble même qu'il ne peut en être autrement, si l'âme qui éprouve ces choses est gouvernée par le bon esprit » (1^{re} lettre au P. Rodrigue Alvarez).

« Le vêtement de Notre-Seigneur est comme d'une toile très fine de Hollande (*Château*, 6, ch. ix).

« Si une vision vient de l'esprit des ténèbres... l'âme voit que l'amour qu'on lui témoigne n'est ni pur ni chaste (*Vie*, ch. xxviii). — Voir ch. xxii, 34.

39. — 9° *Science très étendue.* « L'âme est alors instruite des plus grandes vérités d'une manière si admirable, qu'elle n'a plus besoin de maître qui lui en donne l'intelligence » (*Château*, 6, ch. ix). La sainte explique ailleurs (*Vie*, fin du ch. xxvi) comment, par ses visions, Notre-Seigneur devint pour elle un « livre vivant ».

Dans les visions il peut y avoir beaucoup de connaissances si-

multanées. S^t Alphonse Rodriguez raconte qu'étant transporté au ciel, « il vit et connut tous les bienheureux ensemble, et chacun d'eux distinctement, comme s'il eût passé toute sa vie avec eux » (*Vie*, d'après les mémoires, appendice au n° 275). Il en fut de même par rapport aux anges (n° 6; voir encore 52, 148). On raconte que S^{te} Brigitte voyait souvent, en un seul instant, tous les habitants du ciel, de la terre et de l'enfer, et ce qu'ils se disaient les uns aux autres (*Prologue* d'Alphonse, c. iv).

Comme variété de connaissances acquises par des visions, on peut citer S^{te} Lidwine. Presque toutes les nuits, pendant vingt-quatre ans, elle eut une extase d'environ une heure, pendant laquelle elle était conduite au ciel, au purgatoire, en enfer, ou dans une foule de lieux, tels que la Terre Sainte, la ville de Rome, où elle honorait les reliques des saints; de même dans un grand nombre d'églises et de monastères dont elle connaissait la disposition et nominativement les habitants (*Bolland.* du 14 avril, c. v).

Les contrefaçons de l'imagination n'ont pas le pouvoir de développer ainsi nos connaissances.

40. — 10° *Effets sur la conduite.* « Comme ils [le P. Balthasar et ceux qu'il ordonnait de consulter] étaient conduits par une voie différente, ils ne pouvaient s'empêcher de craindre pour moi. Ils se communiquaient ces craintes l'un à l'autre... Je leur dis un jour que... tous ceux qui me connaissaient voyaient manifestement que j'étais changée; mon confesseur l'attestait; ce changement si sensible en toutes choses, loin d'être caché, était d'une clarté frappante pour tout le monde. Pour moi, qui avais toujours été si imparfaite, il m'était impossible de croire que si ces effets venaient du démon, il se servit, pour me tromper et me conduire en enfer, d'un moyen aussi contraire à ses intérêts que serait celui de déraciner mes vices, et de me donner en échange des vertus et du courage. Car je voyais clairement qu'une seule de ces visions suffisait pour m'enrichir de tous ces biens » (*Vie*, ch. xxviii).

« L'âme à qui Dieu fait ces sortes de grâces [visions de Notre-Seigneur] en devient plus humble qu'auparavant, parce qu'elle reconnaît que c'est un don de Dieu, dont elle ne peut ni se dégager, ni faire l'acquisition en aucune manière. Cette considération redouble aussi son amour et son zèle » (1^{re} lettre au P. Rodrigue Alvarez).

41. — 11° Souvenir persistant. « La glorieuse image de l'Homme-Dieu demeure si vivement empreinte dans l'imagination, qu'il me paraît impossible qu'elle s'en efface. » Au contraire, les visions de l'imagination « s'effacent de l'esprit beaucoup plus vite qu'un songe » (*Château*, 6, ch. ix).

§ 4. — Questions diverses.

42. — Parlons d'abord de la nature des visions extérieures ou corporelles (d'origine divine ou diabolique). Elles peuvent se produire de **quatre manières** différentes :

Première manière, qui est objective. Le corps est réellement celui de la personne qui apparaît; c'est *sa substance* qui agit sur nos yeux.

Ce cas ne peut se présenter pour les anges et les âmes séparées, puisqu'ils n'ont pas de corps. Mais on peut concevoir ce mode comme possible pour Notre-Seigneur et la sainte Vierge, qui sont au ciel corps et âme, et pour un homme vivant qui apparaîtrait.

En pareille circonstance, le corps, quoique vrai, peut ne pas garder son apparence naturelle. C'est ainsi qu'après sa résurrection, Notre-Seigneur se montra à Madeleine sous la figure d'un jardinier, et aux disciples d'Emmaüs, comme un voyageur. Et pourtant c'était bien son vrai corps qui était aperçu. Les vêtements seuls pouvaient manquer de réalité. Même dans ses apparitions aux apôtres, le Christ ne laissait pas voir l'éclat et la beauté de son corps glorifié.

Seconde manière, qui est encore objective. Un corps existe matériellement, mais il n'est qu'un corps d'emprunt. On admet qu'alors il est formé par le ministère des anges. Dieu, en effet, se sert des causes secondes pour les œuvres dont elles sont capables.

Troisième manière, qu'on peut appeler semi-objective. Il n'existe plus de corps véritable, mais du moins il y a encore quelque chose de matériel en dehors du voyant, à savoir des rayons lumineux semblables à ceux que le corps aurait été capable d'envoyer. Les anges produisent ces ondulations comme ils le feraient pour des ondes sonores, et les font partir du lieu que

l'objet est censé occuper. Parfois même il leur suffirait d'utiliser, en les déviant, les rayons diffus de la lumière ambiante.

Puisque alors l'œil du voyant recevra la lumière d'une manière normale, comme dans les cas ci-dessus, la prunelle s'illuminera, comme elle le ferait devant tout objet brillant et elle reflétera le tableau contemplé. Les assistants pourront l'y apercevoir, ayant l'aspect d'un camée finement exécuté. Je connais deux extatiques chez qui ce phénomène a été souvent constaté.

Le plus souvent, les personnages qu'on aperçoit ainsi ont la tête en haut. Mais le contraire est parfois arrivé. On n'était pas en droit d'attribuer cette action au démon, comme on l'a fait; on peut l'expliquer par les lois de l'optique (1).

Quatrième manière, purement subjective. Les anges impriment immédiatement sur la rétine l'image de l'objet.

S^t Thomas (3, q. 76, a. 8, c.) indique ces différentes manières, sauf la troisième. Il ne pouvait songer à celle-ci, à cause des théories de son temps sur la lumière. On ne la concevait pas comme une vibration, comme une chose qui se propage et dont l'ébranlement peut être produit artificiellement, sans les qualités d'un corps réel.

43. — S^t Thomas admet que la dernière manière est un peu **moins probable**, quand dans une assemblée, *tous* les assistants voient l'apparition. Les autres systèmes semblent, en effet, donner l'explication la plus simple du phénomène.

(1) Voici comment. Prenez une loupe biconvexe, c'est-à-dire bombée des deux côtés, et présentez-le à une bougie allumée ou à tout autre objet lumineux. Celui-ci sera vu sur les deux faces de la lentille. La face de devant, faisant fonction de miroir convexe, fournira une image droite; l'autre face, jouant le rôle de miroir concave, donnera, on le sait, une image renversée et plus petite. Si l'objet représenté est placé exactement vis-à-vis la lentille, l'image droite masquera l'autre; sans quoi elles seront séparées dans le sens, soit de la hauteur, soit de la largeur. Et elles peuvent l'être tellement que l'observateur n'aperçoive plus que l'une quelconque des deux, ou même n'en voie aucune.

Cela posé, la lentille de l'œil (appelée cristallin) étant biconvexe, donne lieu aux phénomènes précédents. Le devant du cristallin fournit une image droite (peu différente d'une semblable produite sur la cornée), mais la face postérieure fait le contraire.

Si donc on aperçoit une image renversée, il ne faut pas en conclure trop vite qu'il y a là un désordre, un mépris indiquant une action démoniaque. Trois objets interviennent dans le phénomène : le personnage de la vision, l'œil de l'extatique et l'œil du spectateur. On peut supposer tout bonnement que ces objets sont placés les uns par rapport aux autres dans des conditions défavorables.

De même si certains spectateurs aperçoivent une image, tandis que d'autres ne voient rien, cela peut tenir simplement à la position de ces derniers. Il leur est facile de s'en assurer en changeant de place.

Quand au contraire le voyant est seul à apercevoir l'apparition, S^t Thomas penche à croire que la vision est purement subjective. On peut en donner la raison suivante : si les rayons lumineux existaient (et c'est ce qui arriverait dans les trois premiers modes), il faudrait que Dieu les empêchât d'arriver aux divers assistants. Ce serait, semble-t-il, multiplier les miracles sans nécessité.

En résumé, nous en sommes réduits à des conjectures pour beaucoup de visions. A Lourdes, par exemple, Bernadette était seule à voir et entendre la sainte Vierge. On ne peut décider avec certitude lequel des quatre modes ci-dessus a été employé.

44. — Présence dans l'apparition corporelle. Les théologiens ont discuté la question de savoir si, depuis son ascension, ou au moins depuis son apparition à S^t Paul sur le chemin de Damas, le Christ s'est montré par le premier mode, c'est-à-dire avec la substance de son corps.

Il serait trop long d'exposer les opinions opposées et les raisons de convenance qu'on a apportées. M. Ribet a fait ce travail (t. II, ch. vi). Comme Suarez (*De incarn.*, disp. 51, a. 4, sect. iv), il penche à admettre que ce genre de visions a pu avoir lieu. Il ajoute : « S^m Thérèse semble favorable à l'opinion contraire (*Additions à sa Vie*); mais elle se base, moins sur les révélations qu'elle aurait reçues que sur les conclusions qu'elle en tire ». Et ces conclusions elles-mêmes étaient peut-être influencées par les opinions théologiques de ses directeurs.

45. — Il y a un point beaucoup plus important à décider. Que ce soit ou non la chair même du Christ qui agisse sur nos yeux, ce n'est pour nous qu'une question secondaire. Mais est-on *réellement* en rapport avec sa *personne*? ou seulement avec un de ses envoyés. C'est ce qu'on exprime en demandant si l'apparition est personnelle. Voilà surtout ce qu'on veut savoir.

Il n'y a pas de difficulté si Notre-Seigneur se montre très près de l'hostie. Mais, dans les autres cas, on trouve deux opinions. D'après la première, il n'y aurait qu'une présence purement morale, celle du prince qui est représenté par son ambassadeur. En un mot, l'apparition serait simplement produite sur l'ordre donné à un ange par Notre-Seigneur, la sainte Vierge ou quelque saint, et il n'y aurait pas d'autre lien entre eux et le voyant.

On ajoute que, dans ce cas, le respect et l'amour témoignés à

l'image sont légitimes. Car ces sentiments ne font, pour ainsi dire, que traverser l'image, et ils vont atteindre l'exemplaire qu'elle représente.

L'opinion opposée admet qu'il se passe quelque chose de plus, et qu'on peut appeler une présence réelle, quoiqu'on ne puisse bien en préciser la nature. *On entrerait réellement en rapport avec le saint qui apparaît*; de même qu'en recevant le rayon de soleil, nous entrons réellement en rapport avec cet astre; ce qui est tout différent du cas où nous regarderions une peinture qui le représente.

Cette doctrine de l'*action personnelle* me semble seule acceptable. C'est celle de tous les saints qui ont reçu des apparitions corporelles. Ils n'ont jamais eu l'idée qu'ils avaient, devant eux ou dans leurs bras, une simple statue, ne différant des autres que par la perfection des couleurs ou du mouvement. Cela résulte de leurs récits et de leurs actes. Exemples : S^t Antoine de Padoue couvrait de baisers l'Enfant-Jésus. Il s'agissait bien là d'une apparition corporelle, car il touchait l'enfant et la scène était vue par l'hôte qui logeait le saint. S^t Pierre, aux portes de Rome, se jetait aux pieds de l'apparition (ce qui la suppose corporelle), en lui disant le mot célèbre : « Où allez-vous, Seigneur ». Cette phrase n'aurait pas eu de sens s'il avait cru parler à une simple image.

Enfin il est arrivé souvent que les saints étaient confirmés dans leur conviction par le langage de l'apparition. Elle disait : Je suis tel saint, et non pas : Je représente tel saint. Le Christ seul pouvait répondre à S^t Pierre : Je vais me faire crucifier à Rome.

S^t Thomas admet implicitement la même opinion. Car il se demande (*loc. cit.*) si Dieu ne trompe pas le voyant, lorsqu'il donne à un saint un corps d'emprunt, puisque l'apparence est si parfaite qu'on ne peut la distinguer de la réalité. Or il ne répond à cette difficulté que s'il s'agit du Christ et d'une apparition voisine de l'hostie. Car, d'après lui, la forme d'emprunt manifeste alors une vérité, la présence réelle. Une telle réponse insinue que, s'il n'y avait pas toujours une certaine présence du Christ ou du saint, le voyant serait trompé par Dieu.

46. — Dans les vies de plusieurs saints ou saintes, on voit qu'ils ont reçu des grâces qui sont comme un diminutif des révélations proprement dites, à savoir la **science infuse** de certaines

questions religieuses; par exemple, l'intelligence de passages de l'Écriture sainte. S^{te} Thérèse dit qu'elle l'avait parfois (*Vie*, ch. xv).

Quelle est la nature exacte de ce don? Je pencherais à croire que généralement il ne s'agit pas de connaissances vraiment scientifiques, de renseignements historiques propres à dissiper les incertitudes de l'exégèse, ni de vues dogmatiques nouvelles. Car on ne voit pas que la plupart de ces communications aient été transmises utilement aux savants proprement dits. Dieu se propose un but plus pratique. Il donne des pensées propres à exciter la piété, des analogies qui élèvent l'âme; et pour cela, il suffit, pour l'Écriture sainte, de découvrir des sens accommodatives.

47. — Plusieurs saints, tels que S^{te} Catherine de Ricci (*Vie*, par le R. P. Bayonne, t. I, ch. viii) ont reçu une grâce qu'on appelle le **changement de cœur**. Nous en ignorons la nature. Il se passe quelque chose dans le cœur matériel. Est-ce une modification réelle ou une simple impression? Les saints ne l'ont pas expliqué. Toujours est-il que c'est le symbole d'une vie nouvelle pour l'âme ou même peut-être pour le corps.

De même d'autres saints ont parlé de l'entrée **dans le cœur de Jésus**, ou dans la plaie du côté. Sont-ce là des expressions métaphoriques pour indiquer la contemplation de son amour, de ses souffrances, ou même de la Divinité? Ou bien s'agit-il d'une grâce mystérieuse d'un genre à part? Nous manquons également de documents pour le décider.

CITATIONS

Description et objet des visions intellectuelles.

48. — S^{te} Thérèse :

1^o « On ne voit rien, ni intérieurement ni extérieurement... Mais l'âme, sans rien voir, *conçoit* l'objet, et *sent* de quel côté il est, *plus clairement que si elle le voyait*, excepté que rien de particulier ne se présente à elle. C'est comme si, *dans l'obscurité*, on *sentait* quelqu'un auprès de soi... Sans le secours d'aucune parole, ni intérieure ni extérieure, l'âme *conçoit très clairement* quel est l'objet qui se présente à elle, de quel côté il est, et parfois ce qu'il veut dire. Par où et comment elle *conçoit* cela, c'est ce qu'elle ignore » (*1^{re} lettre* au P. Rodrigue Alvarez). Voir encore la comparaison du diamant placé dans une cassette fermée (*Château*, 6, ch. ix). Dans la vision imaginative la boîte est ouverte.

2^o Parlant d'elle-même : « Le confesseur de cette personne lui demanda comment elle pouvait être assurée que c'était Notre-Seigneur qui se montrait à elle et lui parlait, puisqu'elle ne voyait rien. Il lui demanda ensuite quel était le visage du divin Maître. Elle répondit qu'elle ne pouvait le lui dépeindre, ne l'ayant pas vu; et qu'elle ne pouvait rien ajouter à ce qu'elle avait dit... Si vous me demandez comment, puisque l'on ne voit personne, on sait que c'est Jésus-Christ ou sa glorieuse Mère, ou quelqu'un des saints, je réponds qu'on ne saurait dire ni *comprendre* de quelle manière on le sait, quoiqu'on ne laisse pas de le savoir *très certainement* » (*Château*, 6, ch. viii).

3^o « Il me semblait que le divin Maître marchait toujours à côté de moi; néanmoins comme ce n'était pas une vision imaginaire, *je ne voyais pas sous quelle forme* » (*Vie*, ch. xxvii).

4^o « J'ai vu rarement le démon sous quelque figure, mais il m'est souvent apparu sans en avoir aucune, comme il arrive dans les visions intellectuelles, où, ainsi que je l'ai dit, l'âme voit clairement quelqu'un présent, bien qu'elle ne l'aperçoive *sous aucune forme* » (*Vie*, ch. xxxi).

5^o « J'entrai en extase. Je vis alors... un grand nombre d'anges. Ils ne m'ap-

questions religieuses; par exemple, l'intelligence de passages de l'Écriture sainte. S^{te} Thérèse dit qu'elle l'avait parfois (*Vie*, ch. xv).

Quelle est la nature exacte de ce don? Je pencherais à croire que généralement il ne s'agit pas de connaissances vraiment scientifiques, de renseignements historiques propres à dissiper les incertitudes de l'exégèse, ni de vues dogmatiques nouvelles. Car on ne voit pas que la plupart de ces communications aient été transmises utilement aux savants proprement dits. Dieu se propose un but plus pratique. Il donne des pensées propres à exciter la piété, des analogies qui élèvent l'âme; et pour cela, il suffit, pour l'Écriture sainte, de découvrir des sens accommodatives.

47. — Plusieurs saints, tels que S^{te} Catherine de Ricci (*Vie*, par le R. P. Bayonne, t. I, ch. viii) ont reçu une grâce qu'on appelle le **changement de cœur**. Nous en ignorons la nature. Il se passe quelque chose dans le cœur matériel. Est-ce une modification réelle ou une simple impression? Les saints ne l'ont pas expliqué. Toujours est-il que c'est le symbole d'une vie nouvelle pour l'âme ou même peut-être pour le corps.

De même d'autres saints ont parlé de l'entrée **dans le cœur de Jésus**, ou dans la plaie du côté. Sont-ce là des expressions métaphoriques pour indiquer la contemplation de son amour, de ses souffrances, ou même de la Divinité? Ou bien s'agit-il d'une grâce mystérieuse d'un genre à part? Nous manquons également de documents pour le décider.

CITATIONS

Description et objet des visions intellectuelles.

48. — S^{te} Thérèse :

1^o « On ne voit rien, ni intérieurement ni extérieurement... Mais l'âme, sans rien voir, *conçoit* l'objet, et *sent* de quel côté il est, *plus clairement que si elle le voyait*, excepté que rien de particulier ne se présente à elle. C'est comme si, *dans l'obscurité*, on *sentait* quelqu'un auprès de soi... Sans le secours d'aucune parole, ni intérieure ni extérieure, l'âme *conçoit très clairement* quel est l'objet qui se présente à elle, de quel côté il est, et parfois ce qu'il veut dire. Par où et comment elle *conçoit* cela, c'est ce qu'elle ignore » (1^{re} lettre au P. Rodrigue Alvarez). Voir encore la comparaison du diamant placé dans une cassette fermée (*Château*, 6, ch. ix). Dans la vision imaginative la boîte est ouverte.

2^o Parlant d'elle-même : « Le confesseur de cette personne lui demanda comment elle pouvait être assurée que c'était Notre-Seigneur qui se montrait à elle et lui parlait, puisqu'elle ne voyait rien. Il lui demanda ensuite quel était le visage du divin Maître. Elle répondit qu'elle ne pouvait le lui dépeindre, ne l'ayant pas vu; et qu'elle ne pouvait rien ajouter à ce qu'elle avait dit... Si vous me demandez comment, puisque l'on ne voit personne, on sait que c'est Jésus-Christ ou sa glorieuse Mère, ou quelqu'un des saints, je réponds qu'on ne saurait dire ni *comprendre* de quelle manière on le sait, quoiqu'on ne laisse pas de le savoir *très certainement* » (*Château*, 6, ch. viii).

3^o « Il me semblait que le divin Maître marchait toujours à côté de moi; néanmoins comme ce n'était pas une vision imaginaire, *je ne voyais pas sous quelle forme* » (*Vie*, ch. xxvii).

4^o « J'ai vu rarement le démon sous quelque figure, mais il m'est souvent apparu sans en avoir aucune, comme il arrive dans les visions intellectuelles, où, ainsi que je l'ai dit, l'âme voit clairement quelqu'un présent, bien qu'elle ne l'aperçoive *sous aucune forme* » (*Vie*, ch. xxxi).

5^o « J'entrai en extase. Je vis alors... un grand nombre d'anges. Ils ne m'ap-

parurent pas cependant sous une forme sensible, parce que la vision était intellectuelle » (*Vie*, ch. additionnel).

6° Lorsqu'un chérubin « au visage enflammé » perça le cœur de la sainte avec « un long dard qui était d'or et dont la pointe en fer avait à l'extrémité un peu de feu », elle le vit « à son côté gauche sous forme corporelle ». La vision était imaginative. Car intellectuellement on ne peut voir un corps qui n'existe pas réellement; et nous avons dit (16, 5°) que la sainte n'a jamais eu de visions par les yeux de corps. Du reste, elle précise elle-même, car elle ajoute en parlant de cette forme d'emprunt qui lui était représentée : « Il est extrêmement rare que je voie ainsi les anges. Quoique j'aie très souvent le bonheur de jouir de leur présence, je ne les vois *que par une vision intellectuelle* » (*Vie*, ch. xxix).

49. — Alvarez de Paz.

Il dit que les visions intellectuelles sont, les unes très distinctes, les autres au contraire confuses. Si l'on voit de la seconde manière Jésus-Christ ou la sainte Vierge, « on n'aperçoit rien de figuré pour le visage ou le corps, et l'on sait pourtant avec plus de certitude qu'avec les yeux que la personne est placée à votre droite ou dans votre cœur... C'est comme si, *dans l'obscurité*, vous sentiez soudain que quelqu'un est à vos côtés, sachant qu'il a pour vous de la bienveillance et non de l'inimitié; mais vous ignorez absolument si c'est un homme ou une femme, s'il est jeune ou vieux, s'il est plus ou moins beau, s'il est debout ou assis (1). L'auteur ajoute : « Vous voudriez peut-être savoir si on voit telle qu'elle est réellement la personne qui apparaît ainsi intellectuellement? Je réponds que, pour les anges, ils se montrent présents vraiment et par leur substance. » Pour le corps de Jésus-Christ, il n'a pas besoin de quitter le ciel, pour être vu près de nous intellectuellement, car « une saine philosophie nous apprend que Dieu peut, en l'absence d'un objet, nous le représenter tel qu'il se montrerait lui-même s'il était présent » (*De inquisitione pacis*, l. V, pars III, c. xii).

(1) Voici un exemple des visions intellectuelles obscures, c'est-à-dire ne manifestant que très incomplètement les qualités de l'objet qu'on voit. Une personne m'écrivait : « J'avais une sœur qui vivait très loin de moi et qui mourut fort jeune, après une courte maladie. Le jour même de cette mort, que j'ignorais absolument, je tressaillis tout à coup. J'éprouvais, d'une manière indéfinissable, l'impression que quelqu'un, qu'une âme regardait mon âme. Je n'avais pas l'impression que cette âme souffrit, mais au contraire elle me paraissait toute remplie de joie et toute embrasée d'amour. Comme je ne savais pas que des manifestations de ce genre fussent possibles, je tâchai de rejeter cette impression. Mais elle persista toute l'après-midi, quoique avec moins de netteté. Je sentais que ce quelqu'un restait en ma compagnie, à mon côté gauche, et un peu devant moi. Les deux ou trois jours suivants, l'impression fut encore moins forte. Puis il me parut soudain que cet être invisible me quittait pour monter au ciel, et y obtenir des grâces, que je commençai à recevoir. Qui était-ce? Je ne pus le deviner que plus tard, en apprenant la coïncidence de la mort et de mon impression. »

CHAPITRE XXI

RÉVÉLATIONS ET VISIONS (*suite*). — ILLUSIONS A CRAINDRE.

1. — On distingue deux espèces de révélations. Les unes, appelées *universelles*, sont consignées dans la Bible et transmises par l'organe de l'Église. Elles ont pris fin avec la prédication apostolique et sont imposées à la croyance de tous les hommes. Les autres sont appelées *particulières* ou *privées*. Il y en a toujours eu parmi les chrétiens. Je n'ai à m'occuper que de ces dernières.

2. — Pour les révélations particulières qui ont été faites aux saints, l'Église **n'oblige pas à les croire**, même quand elle les approuve. Par cette approbation elle veut seulement déclarer qu'elle n'y trouve rien de contraire à la foi ou aux bonnes mœurs, et qu'on peut les lire sans danger ou même avec profit. « Peu lui importe, dit Melchior Cano, que l'on croie ou non aux révélations de S^{te} Brigitte ou des autres; ces choses ne se rapportent nullement à la foi » (*De locis theologicis*, l. XII, c. iii).

Benoît XIV traite cette question avec précision : « Que faut-il penser des révélations privées *approuvées* par le Saint-Siège, celles de S^{te} Hildegarde [qui l'ont été en partie par Eugène III], de S^{te} Brigitte [Boniface IX], de S^{te} Catherine de Sienne [Grégoire XI]? J'ai dit qu'il n'est ni obligatoire, ni possible de leur donner un assentiment de foi catholique, mais seulement de *foi humaine*, conformément aux règles de la prudence, qui nous les présente comme *probables* et *pieusement croyables* (*probables et piè credibiles*) » (*De canon.*, l. III, c. lxxxiii, n° 15, et l. II, c. xxxii, n° 11).

Le cardinal Pitra dit de même : « Chacun sait qu'on est plei-